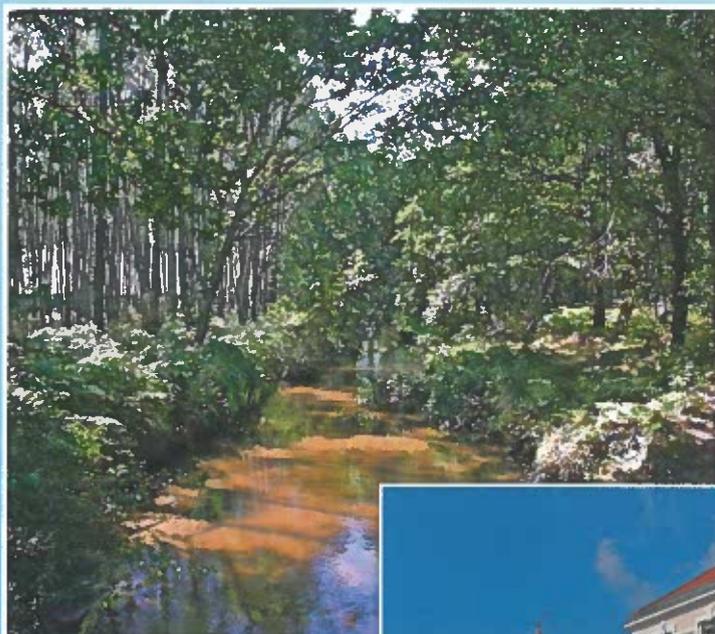


LOUS MITIEYS D'AZUR

60



Le bulletin d'information de la commune d'Azur



Le Mot du Maire

L'année 2012 tire sa révérence. L'avenir s'annonce compliqué et quelque peu délicat.

Les collectivités n'échappent pas à l'austérité, c'est pourquoi les subventions seront plus difficiles à obtenir et les prêts plus sélectifs. Nous devons prioriser nos prochains projets. Cette année 2013, nos investissements seront réalisés sans recours à l'emprunt.

En parcourant ce bulletin municipal, vous prendrez note des dernières réalisations mises en route pour le bien des associations et des usagers.

La saison estivale qui a subi un léger recul avec une baisse significative des touristes au mois de juillet, a été de l'avis des professionnels somme toute satisfaisante. Les associations du village ont joué un rôle essentiel dans l'animation de notre village, avec en point d'orgue, nos fêtes patronales.

Le nouveau service de navette gratuite Azur – Plage de Messanges, mis en place avec la collaboration de tous les acteurs touristiques concernés, s'est avéré très concluant et sera reconduit l'an prochain.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents. Notre village dépasse désormais les 650 habitants mais nous restons une petite commune, peu représentative au niveau national et que la prochaine réforme des collectivités risque de marginaliser.

Le prochain maire, qui sera élu lors des prochaines élections de 2014, verra ses responsabilités et son rôle de décideur diminués, au profit des dirigeants de la Communauté de Communes.

Chacun appréciera comme il le voudra cette nouvelle orientation, mais celle-ci paraît inéluctable, avec des conséquences néfastes pour les citoyens ruraux.

Je vous souhaite à tous, une bonne année et une excellente santé.

Michel Laussu.

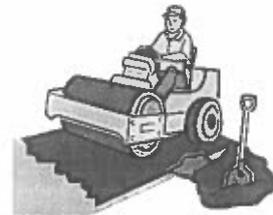
Au fil des dossiers

Bâtiments publics et logements communaux



L'ensemble des travaux d'extension du hangar communal sont maintenant terminés. Le Comité des Fêtes et les Archers d'Azur disposent dorénavant de locaux de rangement adaptés à leurs besoins. Cette opération terminée libère des espaces contigus au local chasse. L'agrandissement et l'aménagement complet du local a été ainsi réalisé par de nombreux bénévoles et l'aide financière de la Municipalité. L'ACCA d'Azur dispose maintenant d'installations conformes sur le plan sanitaire et de locaux fonctionnels. Une fois terminé l'ensemble de ces travaux, le site dédié à ces trois associations a été sécurisé par la pose d'un second portail.

Voirie communale



Le classement de la Route de Moliets, du Chemin du Petit Franc et Chemin du Hagnot sont pratiquement terminés. Le Chemin de Capon et Chemin du Moulin suivront prochainement, tandis que le Chemin de Pesson est à l'étude.

Révision du P.L.U.

Le cabinet d'études retenu par la Municipalité a démarré ses travaux qui consistent dans une première étape :

- A prendre connaissance du document d'urbanisme actuel établi en 2004
- A établir un état des lieux complet et exhaustif de la commune
- A présenter à la Municipalité un premier rapport

La forêt



La Commune d'Azur en tant que propriétaire forestier, adhère à la politique de qualité de la gestion forestière définie par le comité PEFC Aquitaine depuis 2003.

Lors d'un audit de certification conduit par l'association PEFC Aquitaine en mars dernier, de nouveaux cahiers des charges pour le propriétaire forestier et l'exploitant forestier ont été présentés.

Pour se mettre en conformité avec ces nouveaux textes avant le 3 juillet 2012, la Municipalité a établi un Plan Simple de Gestion Sylvicole approuvé par le Conseil Municipal en sa séance du 26 juin 2012 et validé par PEFC Aquitaine.

Le Plan Simple de Gestion, établi pour la période 2012-2022, a pour objectifs de :

- Poursuivre la culture du pin maritime en futaie régulière pour la production de bois
- Mettre sur le marché des produits certifiés pour alimenter la filière industrielle forte
- Maintenir une fonction sociale pour soutenir la création d'emplois dans notre milieu rural et participer à l'aménagement de l'espace
- Préserver l'environnement pour favoriser la biodiversité
- Maintenir la longueur du cycle actuel, soit entre 50 et 60 ans.

En terme de gestion, une programmation des coupes rases est établie pour une période de 10 ans et un document de suivi assure la traçabilité de toutes les interventions sur le domaine forestier communal.

Conformément à cette programmation, les travaux envisagés en 2013 sont :

- Croquage des souches des pins arrachés par la tempête (15ha au Cout et 5 ha à Thoumazic au fond) pour plantation. Il y a un projet de ferme photovoltaïque en cours côté ligne EDF
- Plantation de 2 ha de chênes le long de la piste cyclable à Malakoff
- Dépressage de 4,25 ha au Tuc du Pey et éclaircissage des bardeaux au Pesquité par les employés municipaux
- Nettoyage des parcelles à côté du dépôt de bois du lac
- Coupe de poteaux au Cout et coupe rase au bord de la route de Magescq.

Par ailleurs, des travaux d'entretien et de modification des fossés et ponts sont à prévoir à la zone artisanale Lou Yémé et au « Cap Coste ».

Enfin la Municipalité renouvellera son adhésion à PEFC Aquitaine en mars 2013.

Projet de champ photovoltaïque

Le projet de champ photovoltaïque est toujours d'actualité sur la commune. Plusieurs sites sont étudiés et seront proposés en Conseil Municipal. Nous n'échapperons pas, comme d'autres communes avant nous, à des recours que certains déposeront mais notre volonté est de réaliser ce projet qui devrait pérenniser l'entretien de notre forêt communale qui ne bénéficie d'aucune aide.

C'est l'engagement que nos aînés avaient pris pour garder une certaine indépendance.

Lotissements



L'instruction du permis d'aménager relatif au lotissement « le Gnoy 2 » est terminée. Nous avons reçu l'autorisation de lotir. Les dossiers d'appel d'offre « travaux » sont en cours de constitution pour organiser la viabilisation des parcelles.

Association DFCI

L'association de défense contre l'incendie à Azur regroupe tous les propriétaires (sylviculteurs et agriculteurs) qui s'acquittent d'une cotisation de 2,31€ TTC l'hectare à partir d'une superficie de 1,5 hectares.

Les ressources ne sont plus suffisantes pour lancer des projets importants. Toutefois, nous attendons que l'Union Départementale débloque le dossier que nous avons présenté pour mieux définir les chemins réservés aux services de secours.

SITCOM



Avec les services du SITCOM, un aménagement des conteneurs, Route du Pesquité, va être entrepris. Le point-tri proche de la prochaine aire de camping-car sera également modifié pour améliorer l'accès et la propreté des lieux. Il n'est pas tolérable de constater qu'aux abords des différents point-tri des détritres s'entassent. Faut-il sanctionner ?

Les démarches, pour finaliser le projet de la nouvelle usine d'incinération de Bénesse Maremne, se poursuivent. Cette prochaine année 2013 sera décisive pour l'avancement des travaux.

Pour tous les renseignements pratiques sur le tri sélectif, l'achat de compost, les horaires de déchetterie..., vous pouvez consulter le site internet www.sitcom40.fr.

MACS

Les projets définis par MACS, qui concernent la Commune d'Azur portent sur l'acquisition du domaine de la propriété « Goalard », Route de Messanges. Cette acquisition fait suite au don formulé par Monsieur et Madame Grangé auprès de la Communauté de Communes.

Cet endroit sera le lieu prisé de la future piste cyclable.

La voie verte Messanges-Azur devrait devenir réalité si les derniers obstacles sont levés. Nous espérons que nous aboutirons à la réalisation de cette liaison avant l'été prochain.

La voie « le bourg - le lac - les campings » a été rénovée. Des aménagements sont prévus pour une cohabitation automobile, cycliste et piétonne sur cette portion de circuit. La continuité vers Soustons devrait être réalisée dans les prochains mois.

SIVU pédagogique du Marensin



Cette année, un préau tout neuf a remplacé, dans la cour de l'école, le fronton.

Aujourd'hui avec 3 classes à Azur et plus de 70 élèves, nous avons rendu la cour de l'école aux élèves.

Une quatrième classe installée dans un bâtiment provisoire est arrivée à Messanges.

Les effectifs sont à ce jour de 77 élèves à Moliets, 101 à Messanges et 74 à Azur. Ce sont 262 enfants qui fréquentent l'école primaire depuis la classe maternelle jusqu'au cours moyen, avant l'entrée en classe de 6^{ème} au collège.

Des tablettes numériques vont être mises à la disposition des élèves scolarisés à Messanges dans les prochains jours. Les autres classes recevront des ordinateurs.

Projet bibliothèque

Le cabinet d'architecture, retenu par la Municipalité a produit un avant-projet sommaire. Ce nouvel espace serait construit à l'emplacement des anciens locaux du Comité des Fêtes et garage attenant sur une superficie d'environ 100 m².

Les dispositions contenues dans ce dossier ont fait l'objet de remarques et de modifications de la part des élus et de la bibliothèque départementale des Landes. Cet avant-projet sommaire ainsi modifié est retenu en Conseil Municipal.

La prochaine étape consiste à déposer le permis de construire.

SIEAM



Les services du SIEAM ont décidé de freiner les prochains investissements pour l'année 2013. Les tarifs eau et assainissement ne seront pas modifiés et resteront identiques à 2012. Cependant, une étude va être réalisée afin de vérifier que la quantité d'eau consommée dans chaque foyer corresponde bien à la quantité rejetée.

Un mémoire argumenté peut être consulté en Mairie, si vous le souhaitez, pour prendre connaissance des activités du SIEAM.

Au 1^{er} juillet prochain, le directeur faisant valoir ses droits à la retraite, un recrutement sera opéré dans les prochaines semaines.

Si certains Azuriens souhaitent visiter les installations du SIEAM (station de pompage, station épuration...), vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie d'Azur. Des visites seront organisées par groupe de 20 ou 25 personnes.

Salle informatique - Bibliothèque



📖 Le comité de lecture « Lecture Azur » a repris depuis le mois de septembre. Après avoir abordé le thème du fantastique, le comité débattera sur les romans historiques de la période du Moyen-âge.

Le but du comité est de découvrir ou redécouvrir des genres littéraires et de pouvoir échanger ses points de vue sur une sélection de livres. Le tout se déroulant dans une ambiance chaleureuse.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre, sont les bienvenues.

📖 L'association « Graines de sel » de Capbreton a pour objet de mettre en place des manifestations pour le développement de la lecture et de l'écrit.

Dans ce cadre-là, elle propose des ateliers d'écriture sur le patrimoine local qui pourraient (selon le nombre d'intéressés) se dérouler à Azur.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Stéphanie au 05.58.48.27.26

📖 Vous souhaitez suivre l'actualité de la commune, avoir des informations pratiques ? Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur la page www.mairie-azur.fr

Pour les artisans, commerçants, associations, loueurs en meublé et autres qui souhaiteraient diffuser des informations sur le site, le service est gratuit. Vous pouvez contacter Stéphanie au 05.58.48.27.26 qui se chargera de mettre en ligne vos données.

Informations diverses

Communauté de brigade



Le 1^{er} janvier 2013 les brigades de gendarmerie seront réorganisées. Pour la Commune d'Azur, elle entre dans le nouveau dispositif qui réunit les brigades de proximité de Soustons et Tyrosse.

Les deux brigades constituent la nouvelle communauté de brigade de Soustons. L'effectif de cette communauté est de 1 officier, 22 sous-officiers et 3 gendarmes adjoints volontaires.

Au commandement de cette brigade sera le Capitaine Hélène Legrand. L'adjudant chef Comte dirigera Soustons et l'adjudant Peña gèrera Tyrosse.

Rappel du N° de téléphone de la Gendarmerie de Soustons : 05.58.41.44.48.

Nouveaux résidents

Quelques Conseils à diffuser auprès des nouveaux habitants de la Commune :

- Présentez-vous en Mairie afin de vous faire connaître.
- Pensez à changer votre carte grise dans un délai de un mois suivant votre déménagement
- Vous pouvez vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année en cours.

Centre de vacances « Banque de France »

Le centre de vacances géré par le comité d'entreprise de la Banque de France a vécu.

Un groupe d'investisseurs s'est porté candidat pour transformer cet espace en parc résidentiel de loisirs.

La décision définitive qui sera prise par les dirigeants de la Banque de France dans les prochaines semaines devrait confirmer ou non la nouvelle orientation qui sera donnée à ce magnifique espace.

Fleurir Azur



Depuis quelques années déjà, le Conseil Municipal récompense les Azuriens qui ont travaillé pour le fleurissement de leur habitation.

Cette année encore, ce sont plus de 60 lauréats qui ont reçu un encouragement pour l'investissement qui contribue à améliorer l'image de notre village. Comme toujours à Azur, un vin d'honneur clôturait cette manifestation.

Nous espérons que les délégués du Comité Départementale du Tourisme sauront juger à leur vraie valeur les efforts des employés et de Lionel en particulier.

Cérémonie du 11 novembre

Bravant le mauvais temps, de nombreux Azuriens étaient présents autour du monument aux morts pour commémorer la fin de la première guerre mondiale.

Après avoir respecté une minute de silence, Monsieur le Maire déposait une gerbe.

Un premier message est lu par Mademoiselle Laëtitia Roux. Ensuite le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants est lu par Monsieur le Maire.

Les enfants n'étant pas assez nombreux, la Marseillaise n'a pas été chantée comme convenu lors de la cérémonie du 8 mai dernier. L'engagement est pris pour la prochaine fois.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, clôturait cette manifestation.

Repas des aînés

Depuis plus de 30 ans, le repas organisé par le CCAS d'Azur en l'honneur des retraités de la Commune s'est tenu le samedi 15 décembre en présence de 120 convives.

Les bénévoles avec l'aide des restaurateurs locaux ont œuvré pour servir un repas apprécié par tous, comme tous les ans. Les chasseurs ont fourni le civet. Nous remercions toutes les personnes qui ont permis de réaliser cette magnifique journée ainsi que Monsieur et Madame Tomé-Diaz qui ont animé le repas en réalisant diverses danses de salon.

Les personnes absentes au repas et âgées de 75 ans et plus recevront un colis.

Une invitation est envoyée à toutes les personnes concernées par cette journée malheureusement plus de 50 n'ont jamais répondu à cette invitation ; dommage !

Diplômes



Félicitations à :

- Pauline Fontagné pour son BAC
- Thomas Graciannette, Benjamin et Justine Duhieu pour leur Brevet des Collèges
- Isabelle Glize pour son diplôme interuniversitaire coordonateur de santé en gériatrie

Centenaire Charlotte Courtiau

Charlotte Courtiau a fêté ses 100 ans le dimanche 5 août 2012 à Azur. Née le 5 août 1912 à Messanges, elle s'est installée avec son mari André et sa fille Claudine à Azur en 1946.

La famille s'est agrandie de 2 enfants et 3 petits-enfants et arrières petits-enfants.

Célébrer 100 ans d'existence reste remarquable et c'est avec grand plaisir que nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.

Une photo accrochée au mur de la salle de la Mairie d'Azur réunit 4 centenaires dont 3 fêtées ces derniers mois : Elisa Plaisance (1873-1976), Alice Nougaro (née en 1911), Yvonne Dussaubat (née en 1912) et Charlotte Courtiau (née en 1912).

Aire de camping-car

Pour préserver l'espace proche du lac et redonner au parking paysager sa première fonction nous allons engager des travaux pour aménager une aire de camping-car.

Elle accueillera une trentaine d'espaces avec un accès entièrement automatisé. Nous ne devrions plus recevoir les camping-cars aux quatre coins de la commune.

Ce site sera, nous le pensons, une halte très prisée par cette nouvelle catégorie de touristes.

Déclaration de revenus

La télédéclaration, pensez-y, ça vous simplifie la vie !

Faites votre déclaration de revenus de n'importe quel ordinateur, juste en vous identifiant, sur le site internet www.impots.gouv.fr. Il suffit ensuite de vérifier les informations pré-remplies, modifier ou compléter si nécessaire et terminer en validant.

Aygueblue



La fréquentation du site est en progression de 6,01% entre 2010 et 2011 pour atteindre 159.707 entrées. Elle est répartie entre :

- Le public : 119.898
- Le scolaire : 25.506
- Les clubs : 6.894
- Les associations : 2.490
- Les centres de loisirs : 4.919

Quelques événements marquants au cours de l'année 2011 ont permis d'attirer les baigneurs :

- Le 14 février : la Saint Valentin avec des séances de massage et des baptêmes de plongée
- 22 février : journée des centres de loisirs de MACS avec petits jeux pour les enfants
- 9 mars : carnaval avec déguisement et crêpes
- 27 et 29 mai : week-end bien-être
- 10 septembre : portes ouvertes
- ...

Halte-garderie itinérante



Une matinée pour s'organiser ? Besoin de souffler tout simplement ? Ce service de MACS vous permet de vous libérer quelques heures par semaine. C'est l'occasion pour votre enfant de goûter progressivement aux joies de la vie en collectivité.

La halte-garderie itinérante accueille vos tout-petits de 18 mois à 4 ans, non scolarisés, et sans mode d'accueil.

Deux professionnelles de la petite enfance accueillent les enfants dont les parents résident sur le territoire de MACS une matinée par semaine, dans 4 communes :

- Magescq : le lundi de 9h15 à 12h15
- Saubion : le mardi de 9h00 à 12h00
- Seignosse : le mercredi de 9h00 à 12h00
- Saint Martin de Hinx : le jeudi de 9h15 à 12h15

Après une période d'adaptation pour l'enfant, les familles s'engagent par contrat et pour une durée déterminée avec la directrice de la halte-garderie itinérante. Comme pour les crèches, le tarif horaire pratiqué dépend de la situation familiale. Les enfants peuvent ainsi participer chaque semaine à des jeux et activité d'éveil avec des petits camarades.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice, Sandrine Laborie au 07.86.72.52.74 ou par mail : hgi@cc-macs.org.

Université du Temps Libre



L'association « l'université du Temps Libre Landes Côte Sud », créée en avril 2012, a l'ambition de proposer sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes MACS, une programmation complémentaire aux activités des associations existantes, dans les domaines de la culture et des loisirs. Si les universités du temps libre orientent traditionnellement leurs interventions vers les publics retraités, notre association s'intéresse également aux publics jeunes et adultes, et destine sa programmation à l'ensemble des résidents du territoire de MACS.

Vous pouvez contacter :

- Fernand Mainpin au 06.37.20.21.53 ou fernan.maipin@sfr.fr
- Bernard Couhault au 06.75.61.15.98 ou bernard.couhault@orange.fr
- Dominique Rajot au 05.58.47.10.16 ou domrajot@hotmail.fr

Association Voisinage



L'association VOISINAGE organise depuis 2004 l'exposition Découvertes et Partage sur le territoire de la communauté de communes de MACS.

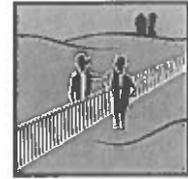
La 9^e exposition Découvertes et Partage se déroulera le 18, 19 et 20 juillet 2013 à AZUR

Durant ces 3 jours, il sera proposé :

- Une **exposition** avec :
 - des **artistes non reconnus**, bénéficiaires de minima sociaux et habitants de la communauté de communes de MACS, leur permettant ainsi d'exposer et de vendre leurs créations
 - des **associations** de la ville qui accueillent et qui mettent en avant des artistes non reconnus afin d'exposer et de partager leur expérience avec les artistes présentsCette exposition sera parrainée par un **artiste local reconnu** qui voudra s'associer, partager et soutenir les exposants en les encourageant et en les faisant bénéficier de son expérience
- Un **forum** (le thème est encore à définir) ouvert aux exposants, aux visiteurs mais aussi à tous ceux qui s'intéressent au thème choisi. Des stands d'information, des manifestations, des tables rondes permettront de discuter et d'échanger avec différents organismes ou acteurs locaux qui interviennent dans le domaine
- un **dîner-spectacle** clôturera l'exposition

Nous invitons toutes les personnes et les associations intéressées par cet événement à nous contacter : association VOISINAGE - 05 58 41 24 36

Vivre en harmonie avec ses voisins ...



Afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage :

- je commence par entretenir les abords de mon domicile.
 - o Je ramasse régulièrement les feuilles d'arbres tombées à l'automne
 - o Je nettoie mon fossé
 - o Je taille haies, arbres et arbustes envahissants
 - o Je porte tous mes déchets verts en déchetterie
 - o Je respecte les distances de plantation en mitoyenneté

Pour tous ces déchets verts et **uniquement** les déchets verts, une remorque est à votre disposition sur réservation auprès du secrétariat de Mairie.

- Je surveille mes animaux de compagnie :
 - o J'évite leur divagation
 - o Je ramasse leurs excréments lors des promenades
 - o Je m'assure qu'ils ne gênent pas le voisinage par leurs aboiements intempestifs
 - o Je n'oublie pas de déclarer mon chien en Mairie s'il est classé en 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie
- J'évite toutes nuisances sonores :
 - o Lors de bricolage ou jardinage
 - o Lors de fêtes entre amis ou en famille (bruits, musique, conversations tardives en extérieur et bain de minuit)
 - o Lors des manifestations diverses organisées au sein de la Commune
 - o Lors de chantiers organisés sur mon domicile (horaires à respecter)
- La rue, la route, un espace que je partage :
 - o Je me gare correctement dans le quartier et évite de placer les véhicules de mes visiteurs sur l'espace réservé aux voisins
 - o Je respecte la vitesse en lotissement afin de faire attention aux enfants

Etat Civil

Naissances



Joann Vicogne, né le 14 septembre 2012
Manon Blanchard Largeois, née le 3 novembre 2012
Eva Cerqueira, née le 3 décembre 2012
Louna Cerqueira, née le 3 décembre 2012

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Evelyne Cuyaubé et Jean-Pierre Ferrou, le 7 juillet 2012.

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

Josette Klos, décédée le 18 juillet 2012
Louis Duberland, décédé le 2 septembre 2012
Philippe Labrouche, décédé le 28 septembre 2012

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La vie des Associations

Comité des Fêtes



Le 14 juillet :

- Le vide-grenier n'a attiré que 10 exposants, l'organisation est compromise pour 2013.
- Le pain et fromage traditionnel a rassemblé de nombreux Azuriens.

Les sardinades :

- Le 20 juillet après une semaine pluvieuse la soirée a été moyenne et fraîche.
- Le 10 août nous avons eu beaucoup de monde, les touristes aiment le folklore Landais et suivent les danses avec attention. Les jeunes se défoulent sur la piste du podium disco.

Les fêtes locales :

- Le vendredi le concours de pétanque organisé en formule promotion par nos amis de l'AS Soustonnaise a déçu aux joueurs qui préfèrent le tableau éliminatoire classique.

63 équipes ont participé et chacune a fait 4 parties, se désaltérant à la buvette entre 2 matchs.

- Le samedi pluvieux jusqu'à 15h, nous a permis de faire les petits jeux sans encombre, pour le bonheur des petits et grands enfants. Le repas animé par la Banda Bonga de Saint Martin de Seignanx a connu sa fréquentation habituelle.

- Les courses de trottinettes ont départagé les 35 participants. 1^{ère} fille Gwénaëlle Bernos et 1^{er} garçon Matys Gimenez.

- Le repas du dimanche midi : avec seulement 15 inscriptions, nous avons servi 70 repas et refusé des personnes. Il faut impérativement réserver le vendredi dernier délai.

Cette année, 2 jeunes sont venus nous aider le temps du repas, nous les en remercions et espérons que d'autres jeunes viendront nous rejoindre rapidement, les anciens veulent souffler.

Le loto du 10 novembre :

De nombreux joueurs ont participé dont une bonne partie d'habitues, la bonne organisation et le choix de la date sont les clés de la réussite.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2013.

Les Archers d'Azur



Depuis septembre, les entraînements de tir à l'arc ont repris tous les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h30. 18 licences ont été prises cette année.

Après avoir terminé le pas de tir, nous sommes en train d'aménager notre nouveau local tout neuf. Nous remercions la Municipalité pour l'aide apportée. Reste à canaliser l'eau, pour ne pas qu'elle envahisse notre pas de tir.

Résultats sportifs :

- Concours Mesanges :
 - o Baptiste : 2^{ème}
 - o Maxime : 2^{ème}
 - o Arthur : 3^{ème}
 - o Dorian : 5^{ème}
- Concours Boucau Tarnos :
 - o Baptiste : 3^{ème}
 - o Léa : 3^{ème}
 - o Maxime : 4^{ème}
 - o Arthur : 3^{ème}
 - o Dorian : 5^{ème}

dans leurs catégories respectives.

Lors de l'inauguration des locaux, nous organiserons une initiation ouverte à tout le monde.

Tous les archers vous souhaitent de très bonnes fêtes et une bonne année.

Les Amis d'Azur

Cela fait déjà trois mayades que nous organisons avec cette nouvelle formule. Ce choix de faire un repas le soir suivi d'un bal a été conforté à chaque fois par votre présence et votre fidélité et l'on vous en remercie.

On peut dire maintenant que cette manifestation est une réelle réussite. Merci à vous tous pour votre confiance et votre engagement. De plus, à chacun de ces événements il y eu une très bonne implication des jeunes d'Azur pour la bonne organisation de ces soirées.

Nous allons nous réunir à l'occasion de l'assemblée générale de début d'année pour réfléchir à l'organisation de la prochaine mayade prévue le 04 mai 2013. Nous espérons vous y revoir aussi nombreux que ces trois dernières années.

Les Amis d'Azur vous souhaitent une bonne année 2013.

Les Amis d'Azur

Gym' Azur

Entretenir sa forme physique en douceur à AZUR, c'est possible !!!!!

Une nouvelle (septième) saison a débuté. Une heure par semaine pour se faire du bien.....

Envie de plus de souplesse et d'équilibre, ou tout simplement envie de détente avec un groupe d'amis(es) ? Nous apprenons à maîtriser notre corps en pratiquant des exercices divers à la portée de tous.

Quantité de bonnes raisons qui devraient vous inciter à rejoindre notre groupe bien sympathique, fort de 24 licenciés

Sans vous engager, les deux premiers cours sont gratuits.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau

Le bureau

J.C Roche 05 58 48 26 62

L. Fort 05 58 48 26 41

F. Leclerc 05 58 48 04 62

Téléthon

L'urne placée à la Mairie d'Azur a reçu 470 euros de dons.

296.84 euros ont été versés par l'USA Foot Loisirs qui a organisé un repas dont les bénéfiques ont été reversés au Téléthon.

Un grand merci à tous les donateurs.

ACCA

Samedi 6 octobre, l'ACCA et son président, Patrick BRUTAILS, ont inauguré leur local en présence de Michel LAUSSU, Maire d'Azur, Roland BARRERE et André LAILHEUGUE respectivement président et secrétaire général de la fédération départementale des Chasseurs Landais. Les présidents des ACCA voisines et des autres associations Azuriennes avaient également répondu à l'invitation.

Les travaux d'aménagement du local avaient débuté en 2004. L'agrandissement du hangar municipal a permis de récupérer l'espace occupé par les Archers. L'ACCA a profité de l'occasion pour les terminer et faire une mise aux normes sanitaires en vigueur. Un contrôle des services vétérinaires effectué l'hiver dernier ayant relevé la vétusté des installations destinées au traitement de la venaison.

Il a fallu 3 mois à l'équipe des chasseurs et des non-chasseurs dirigée par Choco pour réaliser les travaux.

Quelques entreprises, de généreux donateurs et la recherche de bonnes affaires ont permis de ne pas trop dépasser le budget initial prévu par la commune.

L'ACCA dispose maintenant d'un local équipé d'une chambre froide, d'une salle d'éviscération et de toilettes communes avec les autres associations.

Patrick BRUTAILS a profité de l'occasion pour faire l'historique de l'ACCA depuis sa création.

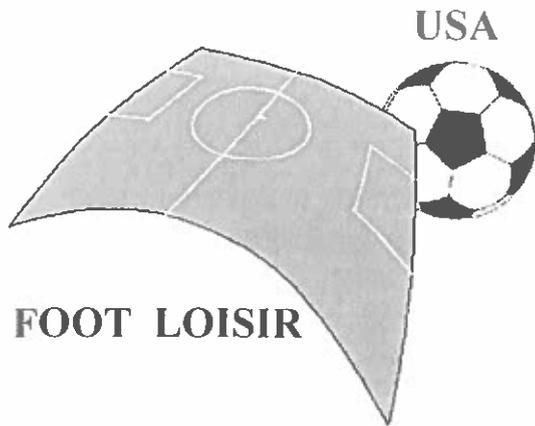
L'après-midi s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié et la remise de récompense à 3 anciens présidents :

- François LACORNE
- René ROULET
- Jean-Claude FESANCIEUX
- Et aux autres compères Choco et Dédé, piliers de l'association depuis de nombreuses années.

Maintenant la saison de chasse bat son plein. Elle a été marquée par de gros passages de palombes. Les battues ont débuté avec un succès mitigé pour les cervidés et un peu plus de réussite pour les sangliers.

Le repas annuel de fin de saison aura lieu fin mars et est ouvert à tous.





Nous avons débuté la saison 2012-2013 le samedi 18 août à l'occasion d'un mini tournoi avec les vacanciers des campings La Paillotte et Le Tuc.

Cette rencontre s'est achevée par le traditionnel repas réunissant touristes et Azuriens.

De plus, notre match annuel Mariés – Célibataires a été transformé en un mini tournoi à 7 réunissant toujours les mariés et les célibataires mais aussi les jeunes d'Azur venus affronter les "vieux" et leurs parents pour certains ; une bien belle après-midi de rires, de bonne humeur et de taquineries.

A la suite du tournoi, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas dont la totalité des bénéfices a été reversée à l'A.F.M à l'occasion du Télérthon (soit 296,84 €).

Merci à tous pour votre participation.

Depuis le début de la saison, nous avons disputé 5 matchs et 3 tournois. Ce timide début de saison a vu l'arrivée de nouveaux joueurs et le retour de quelques anciens. L'effectif est composé d'une vingtaine de joueurs.

L'installation des nouveaux buts à 7 la saison dernière nous permet plus de flexibilité dans l'organisation de nos manifestations et nous donne donc entière satisfaction. Ils sont aussi utilisés lors des entraînements qui ont toujours lieu le samedi à 15h30.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2013 :

- * **Samedi 16 février** : Repas du foot à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 13 avril** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match de championnat contre Montpellier.
 - * Vu le nombre important de demandes, les personnes désirant participer au voyage sont priées de s'inscrire au plus vite auprès de Monsieur DAUGA Jacques (Tél.: 05.58.48.25.80).
- * **Samedi 01 juin** : de 13^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur et des environs désirant se joindre à nous.
- * **Samedi 24 août** : 17^H 00 : Tournoi avec les campings La Paillotte et Le Tuc suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE à TOUS.



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Dans le Mitieys de ce début d'année je vous avais annoncé la visite de la Cité de la Mer et du Surf à BIARRITZ et je peux maintenant vous inviter à vous y rendre à votre tour. Vous pourrez y vivre la formation des océans, y voir la faune et la flore qui les peuplent, y mesurer tout le travail qu'il reste à faire pour exploiter au mieux leurs ressources.

Septembre, reprise des activités après les vacances. Un barbecue et un concours de pétanque sous un grand soleil ont fait de cette journée un très agréable moment. Le soleil était là en compensation de la pluie du mois d'avril qui nous avait obligés à transformer les boules en parties de cartes. La finale a été remportée par le duo Henri BRIATTE et Dédé ROULET, face à Michel DUBOIS et Alain LECLERC .

En octobre nous avons une tradition du bien manger en musique. Cette année nous avons fait appel à Nicolas pour le repas et à Christian HUCHARD (Doudou Orchestra) pour la musique ; les deux ont chacun dans leur domaine réussi leur prestation. Le synthétiseur et l'animation du Doudou Orchestra ont satisfait la soixantaine de participants, de même que le repas excellent comme d'habitude : journée à renouveler avec plaisir.

Le 21 novembre c'était la traditionnelle sortie Cidrerie. Départ d'AZUR avec Landes Evasion, petit crochet pour embarquer nos Soustonnais et direction DANCHARIA ; là, chacun a fait son marché en prévision des fêtes (après enquête, sauf pour le carburant qui rejoint les prix de chez nous, le reste est encore à un prix très compétitif). Pour la première fois nous arrivons à USURBIL/AGINAGA sans nous perdre... ; la Cidrerie nous a offert, comme à l'accoutumée, un repas et une ambiance de qualité ; ce fût donc une très bonne journée pour nous tous.

Au mois de décembre, le goûter et la bourriche nous prépareront aux fêtes de fin d'année.

BONNES FETES A TOUS !

Jean COUPAYE



SCRABL'AZUR

Depuis le 18 Septembre, jour de l'Assemblée Générale, Scrabl'Azur a repris régulièrement ses activités du mardi, avec un groupe motivés et mobilisés pour le faire vivre et là, ils se sentent bien en ayant souvent une pensée pour Jean-Louis qui nous a quittés.

Le nouveau Président, Gaston Humblot agit avec beaucoup de dynamisme, d'écoute et cherche à intéresser les adhérents. S'il n'est pas sur place, il vient régulièrement et concocte des parties attributives de points, ce qui réjouit les joueurs qui ne font pas de grands tournois. Il assiste aussi à toutes les réunions du Comité d'Aquitaine et a dans sa tête plein de projets.

Le Club a été éprouvé par les soucis de santé de bon nombre de joueurs, mais tous se soutiennent et regrette beaucoup Lilian qui, sans compter à toujours tout donné, mais qui pour le moment doit se consacrer à sa vie familiale.

Le Club vit, continue et ne demande qu'à grandir.... Et reste affilié à la Fédération. La licence a augmenté, les déplacements sont onéreux, c'est dans l'air du temps...Le nouveau règlement a été présenté ainsi que le calendrier des activités 2012/2013.

Azur a été représenté au grand tournoi de la Rochelle et à la qualification vermeil à Bayonne.

Voici la composition du bureau :

Président - Gaston Humblot
Vice Présidente - Jacqueline Rheinart
Trésorière - Marie-Françoise Helleu
Trésorière adjointe - Jeannette Humblot
Secrétaire - Claudie Chevreau
Secrétaire adjointe - Gigi Charret

Le Club remercie la municipalité pour le prêt de la salle et Mr le Maire qui assistait à l'Assemblée Générale.

Si cette activité vous attire venez nous rejoindre à 14h15 à la salle, vous y serez bien accueillis.

Merci à tous les joueurs et dirigeants.

Longue vie au Club.



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

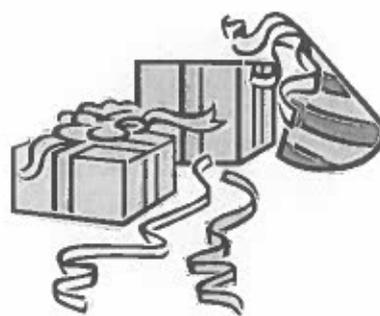
son Conseil Municipal

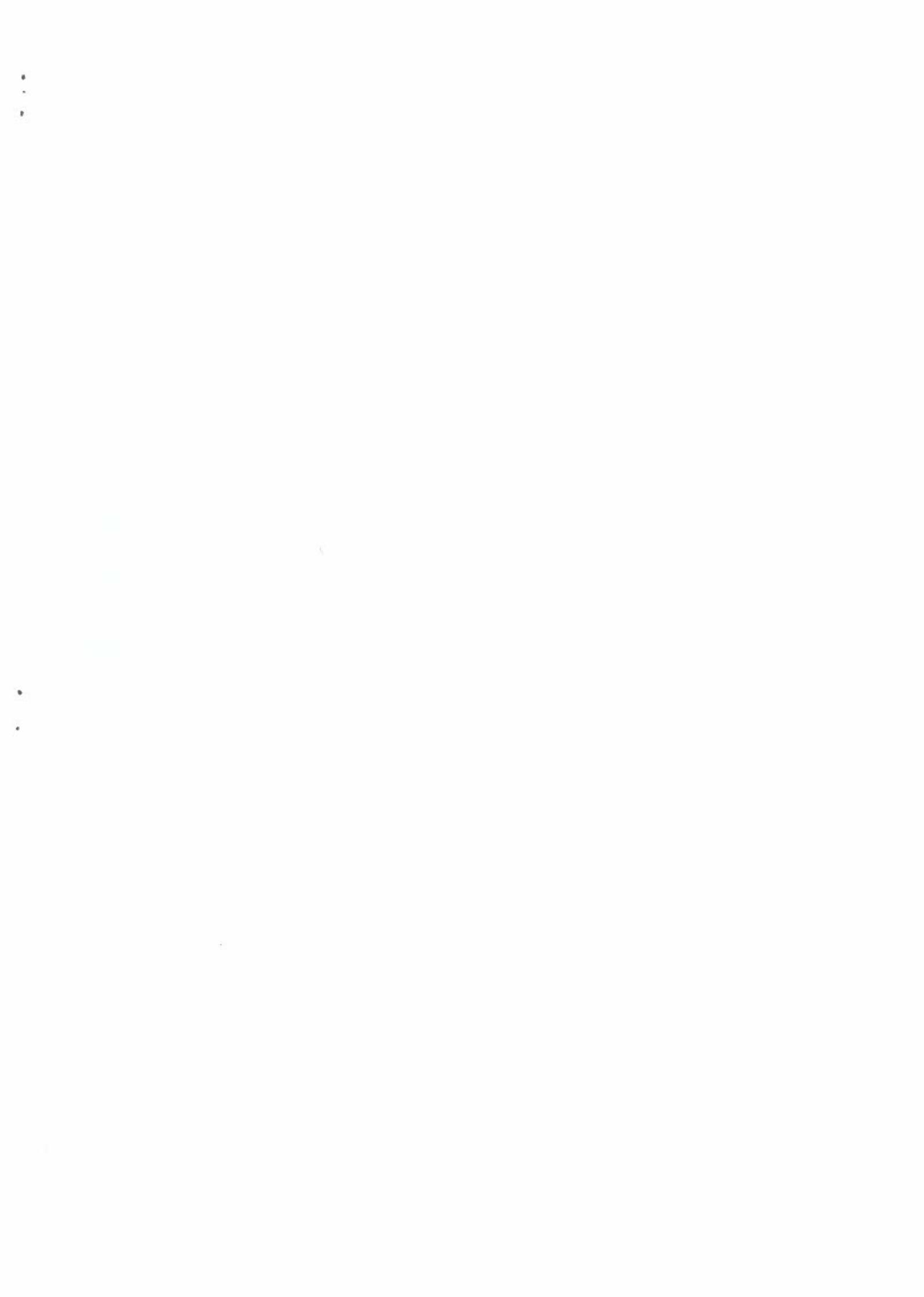
ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 12 janvier 2013 à 17h30

à la Salle Espace François Mitterrand.







Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : mairie.azur@wanadoo.fr - Site : www.mairie-azur.fr